



COALITION QUÉBÉCOISE
DES LACS INCOMPATIBLES
AVEC L'ACTIVITÉ MINIÈRE

Bulletin no. 1, février 2023

D'abord on tient à souhaiter la bienvenue à votre regroupement ou votre association de lac à titre de nouveau membre de la Coalition QLAIM, la Coalition québécoise des lacs incompatibles avec l'activité minière. Nous sommes très contents de vous compter dans ce nouvel organisme qui a comme seul but de défendre les associations de lac devant cette nouvelle menace que constitue l'exploration minière autour de nos lacs. L'intérêt est grand pour la Coalition qui compte déjà près d'une centaine d'associations membres.

Étant nous-mêmes administrateurs d'associations de protection de lacs nous connaissons bien les raisons pour lesquelles nos membres ont choisi de s'installer et, de plus en plus souvent, de résider en permanence au bord de nos lacs. On sait qu'ils recherchent un milieu offrant un environnement naturel préservé et un calme auquel ils tiennent beaucoup. C'est ce que nous avons voulu refléter dans ce nouveau logo que vous êtes les premiers à voir.

Pourquoi le besoin aujourd'hui d'une grande coalition de lacs pour répondre au nouveau péril minier ?

Fondées sur le bénévolat et la bonne volonté, les associations de lac sont des organisations fragiles qui ont très peu de moyens pour répondre à un nombre grandissant de menaces. L'explosion de la demande mondiale pour des minéraux de batterie, conjuguée à la volonté affichée du gouvernement du Québec d'en faire un secteur majeur de développement économique constitue une toute nouvelle menace pour la santé de nos lacs et le bien-être de ses résidents. Dans ce contexte il est primordial de rassembler nos forces, de là l'idée d'une Coalition.

C'est ce qu'a fait le Regroupement de Lacs de la Petite-Nation il y a maintenant 4 ans lorsque des travaux d'exploration miniers avancés ont commencé à perturber sérieusement la qualité de vie des résidents d'un de nos lacs. Il y a quatre ans personne dans le Sud du Québec n'était familier avec ce nouveau phénomène. Le Regroupement a alors démontré, cartes à l'appui, que le Sud du Québec se couvrirait rapidement de claims miniers, tous reliés à de nouveaux minéraux recherchés pour la fabrication de batteries et que des travaux d'exploration débutaient un peu partout sur le territoire.

Depuis nous avons réalisé que ce sont toutes les régions du Québec qui vivent le même phénomène et ce à cause de la présence de la Loi des Mines sur le territoire et des signaux d'encouragement que le gouvernement envoie à l'industrie. Une grande coalition environnementale dirigée par QMM (Québec Meilleure Mine) s'est créée autour de cette cause et plusieurs MRC, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ont emboîté le pas, le tout se concrétisant par un Forum de l'UMQ le 26 janvier dernier durant lequel la Déclaration de Gatineau a été adoptée. Le dossier minier devenant national, il allait de soi qu'une Coalition représentant les intérêts des associations de lacs de toutes les régions du Québec soit formée si on voulait que ceux et celles qui avaient initié la mobilisation continuent d'avoir une voix au chapitre. Le

travail pour créer notre coalition a commencé à l'été 2022 et l'annonce a été faite le 24 janvier (communiqué aux médias) tout juste avant le Forum.

Notre mission.

- Notre action vise le seul dossier de la protection de nos lacs devant la montée du développement minier.
- Nous voulons être les porte-paroles de nos associations de lacs auprès de tous les intervenants impliqués dans le dossier minier (l'industrie, les groupes environnementaux, municipaux et les gouvernements).
- Fournir de l'information aux membres et assister par de l'expertise, au besoin, les associations de lacs aux prises avec des enjeux locaux relatifs aux mines.

Quelles sont les demandes de la Coalition QLAIM?

Les lois relatives aux mines datent d'une autre époque et les règlements doivent changer si on ne veut pas que nos lacs et tout le territoire qui les entoure soient irrémédiablement transformés d'ici quelques années. Votre Coalition demande donc :

- Un moratoire immédiat sur l'attribution de nouveaux claims
- Que soit rapidement mis sur pied un groupe de travail avec tous les acteurs impliqués, dont la Coalition QLAIM, afin de réviser les orientations gouvernementales qui régissent l'identification des Territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM) au Québec.
- D'abolir la préséance de la Loi sur les mines sur les autres lois d'aménagement du territoire, notamment en abolissant l'article 246 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU).

Nous recevons très positivement la déclaration de Gatineau de l'UMQ. Toutefois, on n'y retrouve pas la demande de moratoire que l'on considère importante dans un contexte où il existe un réel déséquilibre entre l'immense facilité avec laquelle l'industrie minière peut s'approprier un territoire et l'extrême complexité que les MRC rencontrent lorsqu'elles demandent de le rendre incompatible avec l'activité minière. Fait nouveau, la ministre des Ressources Naturelles vient tout juste d'annoncer une grande consultation publique sur l'encadrement minier laquelle prendra la forme d'ateliers participatifs dans toutes les régions du Québec. Nous avons l'intention d'y participer activement et de déposer un mémoire. Nous vous tiendrons au courant de la façon d'impliquer nos associations membres dans la rédaction de ce mémoire. Entretemps nous continuerons de défendre la nécessité d'un moratoire pendant tout ce processus.

Que peut faire votre regroupement ou votre association de lac pour aider?

L'information à vos membres est de première importance. On vous invite à les informer de la problématique minière autour des lacs et de votre adhésion à la Coalition. À cet effet on vous joint plusieurs liens à la fin de ce bulletin. Si à partir d'un seul lac on a pu se rendre à un tel niveau de mobilisation c'est grâce à l'abondance de résidents talentueux disposant de temps et de compétences mises au service de cette cause. S'il y a sur votre lac une ou des personnes ouvertes à partager leurs contacts et leurs compétences (site web, communications, traduction, etc.) on aimerait entrer en contact avec elles. On vous invite aussi à faire circuler nos pages web et Facebook. En partageant cette information auprès de vos membres vous allez certainement contribuer à la connaissance et

l'avancement du dossier. De notre côté on travaille fort à structurer la Coalition et à organiser une importante séance d'information pour toutes les associations qui se tiendra dans les mois à venir.

Vous connaissez aussi possiblement des associations de lacs qui ne sont pas encore membres. Faites circuler l'information auprès de celles-ci svp. Plus la Coalition regroupe de Lacs, plus notre voix sera forte et sera entendue. L'adhésion à la Coalition QLAIM est sans frais. Bien sur toute contribution volontaire est appréciée.

Pour toute question n'hésitez pas écrire à coalitionqlaim@gmail.com

Au plaisir de vous lire.

- Louis St-Hilaire, Co-porte-parole louis.st-hilaire@videotron.ca 514-591-9167
- Raymond Carrier, Co-porte-parole raycar99@gmail.com 514-247-0479
- Claude Bouffard, Comité de coordination claud.bouff@outlook.com 819-712-8394

« L'eau et les lacs où nous habitons sont plus critiques et stratégiques que les minéraux que le gouvernement et l'industrie veulent extraire »

[Lancement et demandes de la nouvelle Coalition QLAIM + cartes \(25 janvier 2023\)](#)

[Facebook de Coalition QLAIM](#)

www.coalitionqlaim.com

Pour beaucoup d'information sur le domaine minier : www.protectionpetitenation.com

[Déclaration de l'UMQ pour moderniser la LSM et TIAM \(26 janvier 2023\)](#)

[Lettre de la Ministre sur la consultation publique](#)

[Le gouvernement Legault de réviser l'octroi des titres miniers](#)

[Mines contre citoyens](#)

P.S. Dans le bulletin no. 2 on vous parlera entre autres des outils pour vérifier si votre région est en train d'être envahie par les claims miniers et les signes à observer pour savoir si de l'exploration minière a commencé près de chez vous.
